



VILLENEUVE-SUR-LOT
Direction de la Communication

Communiqué

Lundi 15 octobre 2018

Conseil Municipal des Enfants Élections le 16 octobre

Être élu au Conseil Municipal des Enfants, c'est représenter les enfants de son école, apporter ses idées pour la Ville, découvrir le rôle d'un élu, participer aux manifestations locales, réaliser et vivre des projets. C'est ce à quoi se préparent les candidats au CME qui viennent de rédiger leur profession de foi.

Leurs camarades de CM1 et CM2 sont invités à exprimer leur vote le **mardi 16 octobre, à partir de 10h** dans chaque école. Des élections qui se dérouleront comme celles des « grands » : vote à bulletin secret, isolements, urnes, dépouillement...

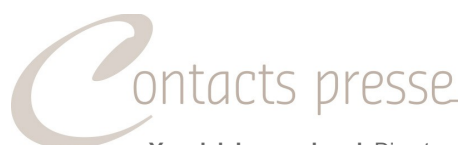
Juste avant les élections, les élèves participeront à 9h30 à une séance de sensibilisation à la citoyenneté.

Le premier rendez-vous à noter sur les agendas des nouveaux élus sera le séminaire d'intégration du Conseil Municipal des Enfants qui aura lieu au mois de novembre.

A noter : Julien Girard, conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la citoyenneté, assistera aux élections au sein de l'école Clément-Marot à partir de 9h30.

Pour mémoire :

Initié en 2002, le C.M.E répond à trois objectifs principaux : créer un espace d'expression pour les enfants, les faire participer à la vie démocratique locale, mais surtout, les sensibiliser au rôle de citoyen en les amenant, par un travail pratique, à dépasser les intérêts personnels et avancer vers l'intérêt général. Les 35 jeunes conseillers siègent pendant 2 ans.



Yannick Lemarchand, Directeur de Cabinet 05 53 41 53 15 / 06 86 07 46 04 - y.lemarchand@mairie-villeneuvesurlot.fr
Magali Perez, Service Communication 05 53 41 53 88 / 07 86 83 86 27 – m.perez@mairie-villeneuvesurlot.fr